



Assemblée Générale 2018 du comité spéléologique régional de Nouvelle-Aquitaine

Le 17 février 2018

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional de Nouvelle-Aquitaine qui se tiendra le dimanche 18 mars 2018 à la salle des fêtes de Saint Pierre de Maillé (86)

Je vous rappelle que l'Assemblée Générale est composée des représentants élus par les CDS, en principe pour la durée de l'olympiade. Tout fédéré de la région peut y assister, mais seuls les représentants ont le droit de vote, chacun d'entre eux pouvant disposer au maximum de deux procurations.

Je demande à chaque président de CDS de m'adresser au plus vite la liste à jour de ses représentants pour l'AG 2018.

Je demande aux représentants des CDS d'être présents dès 9h, afin de procéder à la signature des feuilles d'émargement et à la vérification du quorum avant l'ouverture de l'AG prévue à 9h30.

Je vous informe que nous devons revoter les statuts 2017 car le délai imparti ne nous a pas permis de les déposer en préfecture en 2017.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 30 avril 2017 à Arette (64)
2. Rapport moral et rapport sur la gestion du conseil d'administration présenté par le président – Vote.
3. Rapports d'activités des responsables des commissions, correspondants et référents.
4. Rapport financier présenté par le trésorier et rapport des vérificateurs aux comptes - Vote.
5. Élection de deux administrateurs pour le reste de l'olympiade (un médecin, un poste vacant)⁽¹⁾
6. Élection de deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice en cours.
7. Approbation des statuts et du règlement intérieur adoptés en 2017.
8. Orientations, projets, politique régionale 2018 – Vote.
9. Budget prévisionnel – Vote.
10. Questions diverses : les questions diverses peuvent être inscrites jusqu'au début de l'assemblée générale, cependant afin de faciliter leur préparation, merci de les transmettre avant le 10 mars au plus tard accompagnées des éventuels documents que vous souhaiteriez diffuser à l'AG.

Je compte sur la présence de chacun à cette assemblée générale.

Merci à tous les responsables de club et à chacun de relayer ce message auprès des fédérés qui ne le recevraient pas directement.

Bien cordialement à tous.

Le président du CSRNA

Bernard Lebreton

Tous les détails sur le site internet du CSRNA :

<https://speleo-nouvelle-aquitaine.fr/congres-speleo-nouvelle-aquitaine-2018>

(1) Si le nombre de candidatures reçues est inférieur au nombre de postes à pourvoir, ou si aucune candidature de médecin n'a été reçue, des candidatures supplémentaires peuvent être exprimées oralement le jour de l'AG, avant l'ouverture du vote (article 9 du RI)

Courriel de contact : president@speleo-nouvelle-aquitaine.fr

